



La mobilité durable partout, pour tous



RÉSULTATS FINANCIERS 2020

RÉSULTATS FINANCIERS 2020



En 2020, l'UTP affiche un résultat bénéficiaire, et ce, pour la 14^e année consécutive.

Pendant cette année inédite, marquée par la crise sanitaire, l'UTP a maintenu une activité soutenue permettant au secteur de jouer son rôle essentiel de service au public, aux entreprises et aux territoires. Les résultats 2020 de l'UTP témoignent, à nouveau, de la qualité de gestion de l'organisation professionnelle.

La progression de la cotisation de la régie RATP, l'augmentation des cotisations ferroviaires par l'adhésion de SNCF Gares et Connexion et l'arrivée de membres partenaires contribuent à la croissance des recettes.

Par ailleurs, les charges d'exploitation sont en baisse de 7%. Les frais généraux sont réduits du fait d'un présentiel moindre lié aux périodes de confinement et post-confinement avec télétravail privilégié, réunions à distance et déplacements très limités. Les dépenses d'études sont en baisse avec une seule étude importante engagée au

niveau du département des Affaires sociales et quelques missions d'accompagnement « juridiques » notamment une mission relative au plan de relance-PLFR 3. Enfin, les manifestations extérieures ont été largement réduites compte tenu du contexte et le salon European Mobility Expo organisé en virtuel. Les autres charges ont été maîtrisées tout en maintenant un certain niveau d'investissement pour la qualité de travail des équipes et l'accueil des adhérents (renouvellement des équipements informatiques et de téléphonie et nouvelles dotations, installation d'une solution de visioconférence...). Enfin, l'UTP a mobilisé certains moyens pris en charge par la SASU VACS et Futur en Train, l'Association pour le développement des formations et de la promotion des métiers ferroviaires (ADFPMPF).

Le résultat final 2020 avant impôt est en baisse par rapport au résultat 2019 du fait de l'importante provision constituée afin d'anticiper les effets de la crise sanitaire sur les produits du GIE pour les années 2021 et 2022.

ACTIF (en euros)

	31/12/2020			31/12/2019
	Brut	Amortissement	Net	Net
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				0,00
Logiciels	15 695,00	13 196,00	2 499,00	12 839,00
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				9 410 374,00
Constructions	11 708 895,00	2 985 751,00	8 723 144,00	9 201 642,00
Installations techniques, matériels et outillages	4 406,00	4 001,00	405,00	1 538,00
Autres immobilisations corporelles	396 848,00	245 027,00	151 822,00	207 194,00
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				900,00
Autres participations	0,00	60 000,00	-60 000,00	-60 000,00
Autres titres immobilisés	60 900,00	0,00	60 900,00	60 900,00
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ (I)	12 186 744,00	3 307 975,00	8 878 769,00	9 411 274,00
CRÉANCES				613 818,00
Acomptes fournisseurs	0,00	0,00	0,00	28 447,00
Clients et comptes rattachés	40 690,00	3 570,00	37 120,00	27 918,00
Autres créances	878 786,00	0,00	878 786,00	557 453,00
DISPONIBILITÉS	3 581 668,00	0,00	3 581 668,00	2 262 170,00
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	44 670,00	0,00	44 670,00	40 680,00
TOTAL ACTIF CIRCULANT (II)	4 545 814,00	3 570,00	4 542 244,00	2 916 667,00
TOTAL ACTIF (I + II)	16 732 558,00	3 311 545,00	13 421 013,00	12 327 941,00

PASSIF (en euros)

	31/12/2020		31/12/2019
		12 mois	12 mois
FONDS ASSOCIATIF			
Réserve générale		8 097 289,00	7 486 774,00
Report à nouveau		31 357,00	31 357,00
Résultat de l'exercice		257 990,00	610 515,00
TOTAL (I)		8 386 636,00	8 128 646,00
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (II)		1 423 634,00	300 000,00
FONDS DÉDIÉS/SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT (III)		63 255,00	64 636,00
TOTAL FONDS PROPRES (I + II + III)		9 873 525,00	8 493 282,00
EMPRUNTS ET DETTES			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		2 867 409,00	3 190 736,00
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		114 603,00	169 004,00
Dettes fiscales et sociales		526 560,00	434 912,00
Autres dettes		38 916,00	38 966,00
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		0,00	1 040,00
TOTAL EMPRUNTS ET DETTES (IV)		3 547 488,00	3 834 659,00
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE		0,00	0,00
TOTAL PASSIF (I + II + III + IV)		13 421 013,00	12 327 941,00

PRODUITS D'EXPLOITATION (en euros)	2020	2019	Écart 2020 réalisé 2019 réalisé
	12 mois	12 mois	
Cotisations des adhérents TU/TI	3 687 576,00	3 420 485,00	267 091,00
Cotisations des membres associés	75 600,00	77 070,00	-1 470,00
Cotisations des adhérents ferroviaires	1 634 925,00	1 566 214,00	68 711,00
Cotisations des membres partenaires	7 100,00	0,00	7 100,00
Participation au FIER	0,00	0,00	0,00
Vente des publications UTP	6 560,00	11 347,00	- 4 787,00
Recettes Salon – Bus d'Or	0,00	0,00	0,00
Subventions	71 333,00	0,00	71 333,00
Produits divers, transferts de charges, remboursements études, participation GITL	363 339,00	572 067,00	- 208 728,00
ADPFMF	104 477,00	91 050,00	13 427,00
VACS	2 415,00	2 386,00	29,00
Reprises provisions	0,00	0,00	0,00
TOTAL (I)	5 953 326,00	5 740 617,00	212 709,00

CHARGES D'EXPLOITATION (en euros)	2020	2019	Écart 2020 réalisé 2019 réalisé
	12 mois	12 mois	
Dépenses – Fonctionnement général dont:	1 141 841,00	1 448 051,00	- 306 210,00
Frais généraux	634 673,00	814 438,00	- 179 765,00
Frais d'édition des publications UTP	119 941,00	35 509,00	84 432,00
Études/Conseils	295 731,00	472 608,00	- 176 877,00
Actions de communication	91 496,00	125 495,00	- 33 999,00
Dépenses – Salon/GIE/Bus d'Or	12 950,00	19 130,00	- 6 180,00
Impôts, taxes et versements assimilés	302 650,00	302 405,00	245,00
Salaires et traitements	2 167 136,00	1 949 109,00	218 027,00
Charges sociales	848 784,00	856 536,00	- 7 752,00
Autres charges de gestion courante	64 394,00	58 014,00	6 380,00
Dotations aux amortissements des immobilisations	631 331,00	624 902,00	6 429,00
Dotations aux provisions pour risques et charges	0,00	303 570,00	- 303 570,00
TOTAL (II)	5 169 086,00	5 561 716,00	- 392 630,00
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I – II)	784 240,00	178 901,00	605 339,00

PRODUITS FINANCIERS (en euros)	2020	2019	Écart 2020 réalisé 2019 réalisé
	12 mois	12 mois	
Produits participations – GIE-VACS	644 711,00	526 687,00	118 024,00
Autres intérêts et produits assimilés	2 441,00	7 568,00	- 5 127,00
TOTAL (III)	647 152,00	534 255,00	112 897,00

CHARGES FINANCIÈRES (en euros)	2020	2019	Écart 2020 réalisé 2019 réalisé
	12 mois	12 mois	
Dotations financières aux amortissements et provisions	0,00	60 000,00	- 60 000,00
Intérêts et charges assimilées	51 167,00	56 490,00	- 5 323,00
TOTAL (IV)	51 167,00	116 490,00	- 65 323,00

2 - RÉSULTAT FINANCIER (III – IV) **595 985,00** **417 765,00** **178 220,00**

3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I – II + III – IV) **1 380 225,00** **596 666,00** **783 559,00**

PRODUITS EXCEPTIONNELS (en euros)	2020	2019	Écart 2020 réalisé 2019 réalisé
	12 mois	12 mois	
Sur opérations de gestion	0,00	0,00	0,00
Sur opérations en capital	18,00	0,00	18,00
Reprise sur provisions et transferts de charges	64 636,00	78 485,00	- 13 849,00
TOTAL (V)	64 654,00	78 485,00	- 13 831,00

CHARGES EXCEPTIONNELLES (en euros)	2020	2019	Écart 2020 réalisé 2019 réalisé
	12 mois	12 mois	
Sur opérations de gestion	0,00	0,00	0,00
Sur opérations en capital	0,00	0,00	0,00
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	1 186 889,00	64 636,00	1 122 253,00
TOTAL (VI)	1 186 889,00	64 636,00	1 122 253,00

4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V – VI) **- 1 122 235,00** **13 849,00** **- 1 136 084,00**

Participation des salariés (VII)	0,00	0,00	0,00
Impôts sur les bénéfices (VIII)	0,00	0,00	0,00

SOUS-TOTAL PRODUITS (I + III + V) **6 665 131,00** **6 353 357,00** **311 774,00**

SOUS-TOTAL CHARGES (II + IV + VI + VII + VIII) **6 407 142,00** **5 742 842,00** **664 300,00**

5 - RÉSULTAT AVANT IMPÔTS (Produits – Charges) **257 990,00** **610 515,00** **- 352 525,00**

LE RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2020

Mesdames, Messieurs les adhérents
du syndicat professionnel,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels du syndicat professionnel Union des transports publics relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le conseil d'administration sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

1. FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

2. JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS

La crise mondiale liée à la pandémie de Covid-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures

exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.829-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

3. VÉRIFICATION DU RAPPORT DE GESTION ET DES AUTRES DOCUMENTS ADRESSÉS AUX ADHÉRENTS

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres adhérents. S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêté des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes.

Fait à Paris, le 31 mars 2021,
Pour la société SOFREC Associés Franciliens
Laurent Rioux
Commissaire aux comptes

